

Electricité domestique approfondi

RÉF | 6832

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif	Vous apprendrez les bases de l'installation électrique et du règlement général des installations électriques. En fin de formation, vous aurez appris à réaliser des circuits électriques avec interrupteur simple et des dépannages de base. Vous approfondirez vos connaissances des bases de l'installation électrique et du règlement général des installations électriques et serez capables, après cette formation, de réaliser des circuits avec interrupteur simple, va et vient, horloge, minuterie et dépannage plus compliqué.
Programme	Tout le règlement général des installations électriques - Dépannage - Minuterie escalier - Détecteur - Parlophonie - Vidéophonie. Théorie RGIE, schémas, plan et application en atelier.
Certification(s) visée(s)	Éventuellement attestation de participation de l'organisme
Type de formation	Alternance PME

ORGANISATION

Durée	40 heures (5 jours)
Horaire	en journée Ponctuel, contactez l'organisme.
Coût	450 €

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs	Electricité domestique de base acquit (ou équivalent).
Remarques	Cette formation est organisée sur le site EFP Anderlecht

Maison de l'Electricité
Boulevard Maurice Herbet, 38 - 1070 Bruxelles

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Les inscriptions se font via le site web de l'organisme:
- www.efp_bxl.be
- Pôle électrotechnique : 02/370 86 70
- Mail : pole.electrotechnique@efp-bxl.be

Organisme

Efp : Formation continue

Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: efp 0800 85 210
<http://www.efp.be>